

# *Synami flash 136*

*lundi 20 février 2012*

Révision classification



## **Révision de la classification, entrée dans la phase finale.**

### **Négociations nationales branche des ML**

**Séance du 8 février 2012**

Ce chantier s'est ouvert fin 2008 (ça ne va pas vite !) avec un appui technique du cabinet Circé-Amnyos pour réaliser un diagnostic RH de la branche et construire des préconisations sur les évolutions des compétences, des métiers et des formations.

1 an et 184 pages plus tard, les partenaires sociaux disposaient d'un rapport très complet (en ligne sur le site) qui permettait l'ouverture d'une seconde phase de travail directement accès sur la révision des classifications.

Pour le Synami-CFDT il s'agit de prendre en compte les évolutions des compétences et des métiers, de mieux les reconnaître et d'ouvrir davantage d'évolutions professionnelles. La plupart des constats étant largement partagés entre partenaires sociaux, le débat se développa sur les évolutions à prendre en compte et la réorganisation de la classification qui devrait en découler.

Ce travail là aussi arrive à la fin ; après une bonne dizaine de réunions paritaires de travail (où seul le Synami a toujours été présent), les propositions arrivent dans la phase de négociation proprement dite. C'est à dire au moment où les choses, qui ne seront pas sans impacts sur les salaires, se compliquent.

Pour synthétiser les propositions qui seront sur la table sont :

- **1 emploi repère, chargé de projet, qui deviendrait un bloc de compétences transversales** (donc pas seulement accessible dans la filière insertion mais aussi pour Information/Communication et Etude/Observatoire).
- **1 annexe pour les métiers relevant du médico-social (Psy, AS, etc....)**
- **2 nouvelles filières métiers :**
  - **Etudes observatoire et ingénierie du territoire**
  - **Maintenance et hygiène des locaux.**
- **7 nouveaux emplois repères**
- **Plusieurs dizaines de compétences créées, reformulées, complétées, ou mieux cotées.**

Pour être clair, voici le tableau synthétique de ces propositions en page 2.

Evidement, plein de choses peuvent et vont bouger, il y a encore des trous, mais on peut dire que cela avance, et nous allons commencer à rentrer dans le dur de la négociation, peut-être la plus importante depuis la création de la Convention collective en 2001, en tout cas celle qui touche à son cœur, la classification de nos compétences et métiers.

# Synami flash 136

lundi 20 février 2012

Propositions au 8/02/2012

METIERS	COTATION	GESTION	ETUDE OBSERVATION ET INGENIERIE DU TERRITOIRE	INFORMATION COMMUNICATION	INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	ENCADREMENT	MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX
	16					directeur	
	15	RAF ou RRH				responsable de secteur ou de réseau régional	
	14		chargé de projet	chargé de projet	chargé de projet		
	13		chargé d'études		conseiller chargé de mission		
	12	Chargé de l'administration et des finances	chargé des systèmes d'information		conseiller niveau 2		
	11	assistant informatique			conseiller niveau 1		
	10	assistant de direction Assistant Financier		chargé d'information et de communication			
	9						
	8	assistant de gestion		chargé de documentation			
	7						
	6			chargé d'animation	chargé d'accueil		
	5	assistant administratif					
	4						Agent d'hygiène et de maintenance des locaux (IP 321 )
	3						Agent d'hygiène et d'entretien des locaux (IP 308)